

Pendant ce temps, l'Union européenne poursuit elle-même des projets d'expansion vers le nord et vers l'est, tout en observant avec anxiété le dynamisme de l'Asie et des Amériques. Des stratégies commerciales sont à l'oeuvre, mais non au sens où l'entendent les tenants de la « nouvelle théorie du commerce ». Il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle, mais d'une dialectique permanente, génératrice de croissance dynamique.

Pour le Canada, le régionalisme n'est pas une fin en soi; au contraire, nous encourageons l'expansion des blocs régionaux pour pouvoir un jour les remplacer par autre chose. C'est pourquoi il importe d'entretenir la dynamique de l'ALENA. D'un côté, nous nous efforçons d'étendre l'Accord à d'autres pays, d'en élargir le cercle et d'en propager les règles.

L'adhésion du Chili à l'ALENA représente plus que l'accès à un marché de 14 millions de consommateurs; elle procurera un lien critique avec l'Amérique du Sud, elle aidera à accélérer l'intégration à l'échelle de l'hémisphère et elle contribuera à faire en sorte que l'architecture de l'ALENA reste fondamentalement ouverte et dynamique.

Cela nous obligera à transformer le sigle « ALENA » en « AALE » ou quelque chose du genre, mais, au-delà du changement sémantique, on peut y voir le reflet des progrès réels qui ont été accomplis en moins de dix ans sur la voie du libre-échange à l'échelle de l'hémisphère. D'autre part, nous nous appliquons à développer ce que nous avons déjà réalisé dans l'ALENA et à entreprendre la négociation d'un éventail de plus en plus large de questions difficiles.

Or, parmi ces questions, aucune ne tient plus à coeur au Canada que ses efforts au sein des deux groupes de travail de l'ALENA pour obtenir des règles commerciales arrêtées d'un commun accord et propres à réduire ou à éliminer l'application arbitraire de recours commerciaux qui n'ont aucune justification économique dans une zone de libre-échange.

Le principe qui anime cette stratégie globale (renforcement des règles et extension à un plus grand nombre de pays) est l'idée que l'ALENA doit évoluer pour rester un tremplin vers le libre-échange mondial, plutôt qu'un obstacle.

À l'APEC, également, notre but est d'entretenir la dynamique, de réclamer d'élargissement et le développement des structures et de veiller à ce que la perspective commune soit ouverte et accueillante.

Les engagements pris par l'APEC à Bogor, en Indonésie, en novembre dernier, ne sont rien de moins que révolutionnaires : libre-échange entre les États-Unis et le Japon dans 15 ans, et libre-échange entre les États-Unis et la Chine dans 25 ans. En